

ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

N°29 - DÉCEMBRE 2022

GSE
RATP INFRASTRUCTURES



Dessin TLB

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Connaissez-vous votre CSE ?

Pour finir l'année en s'amusant (tout en apprenant), faites en pages intérieures le test proposé aussi à notre nouveau PDG, Jean Castex, pour saluer son arrivée et pour souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes.

édito

BIENVENUE ?

par **Éric Turban**,
secrétaire du
Comité Social et
économique RATP
Infrastructures



Un ex-premier ministre nommé à la tête de notre entreprise, nous pourrions nous sentir flattés mais cette arrivée inopinée pose question. Tous les doutes n'ont pas été levés sur des conflits d'intérêts susceptibles d'entraver l'action de Monsieur Castex au service de la RATP, alors que ses principaux interlocuteurs gouvernementaux, la Première ministre Élisabeth Borne et le ministre des Transports Clément Beaufort, étaient encore au printemps ses subordonnés. Étrangement, que Jean Castex ait été photographié dans le métro le légitimerait d'emblée comme notre PDG.

C'est oublier aussi qu'il fut un premier ministre très favorable aux infrastructures routières, peu soucieux des transports collectifs. Nous n'avons surtout guère d'espoir qu'il conteste une ouverture à la concurrence dont l'approche des échéances démontre chaque jour que ce n'est pas une solution mais au contraire le problème. Bien sûr, Jean Castex nous arrive le cœur sur la main, avec pour priorité, dit-il, les ressources humaines. Ouverts au dialogue, nous serons vigilants, et d'autant plus que toutes les unités de notre département subissent actuellement une attaque en règle : 17 postes en moins dans la réorganisation de CT, le cadeau au privé de l'attachement Nanterre VOIE nuit ou encore celui du tram (60 postes à TDE et la VOIE). Sans compter la longue traîne des emplois grappillés en silence dans l'ingénierie et le tertiaire, ou le CSRH débordé qui complexifie et dégrade les relations avec les agents ! Monsieur Castex, vous êtes attendu de pied ferme.

POINTS DE VUE

Les représentants syndicaux (ils participent aux séances du CSE sans prendre part aux votes) donnent leur avis sur la nomination du nouveau PDG.

« La volonté présidentielle de nommer à la tête de la RATP un ancien premier ministre confirme que notre entreprise n'est pas "une entreprise comme les autres". Notamment parce qu'elle assure le service public de voyageurs (pas des marchandises !) dans la zone dense de la région capitale, qui représente près d'un tiers du PIB national. Monsieur Castex, vous arrivez dans une entreprise mise à mal par les directions qui se sont succédé, et cela doit changer. Ainsi, vous nous trouverez mobilisés au quotidien pour défendre notre EPIC, notre service public, et tous les agents qui les constituent. »

Yves BOILEAU
CGT



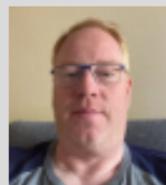
« Bienvenue Monsieur Le Président, bienvenue Monsieur Castex, bienvenue dans ce navire mené en pleine tempête par vos deux prédécesseurs, qui sous couvert d'objectifs de privatisation et d'ouverture à la concurrence ont largement œuvré à la déconstruction de cette belle entreprise qui aujourd'hui peine à recruter et même à garder ses employés, perdant au fil du temps et de ses multiples réorganisations, ses compétences et ses savoirs-faire qui constituaient la richesse et la force de la RATP. La CFE-CGC continuera de privilégier le dialogue social dans l'intérêt des salariés et de la RATP. »

Ntalaja MUSENGESHI TSHIMANGA
CFE-CGC



« Beaucoup ont cru à une blague quand le nom de l'ex Premier ministre Jean Castex est sorti du chapeau d'Emmanuel Macron. Drôle de casting ! En sens inverse, Élisabeth Borne est passée de la RATP à l'Hôtel Matignon, via les ministères de l'Écologie et du Travail, deux secteurs où les problèmes se sont accrues plutôt que résolus. Idem pour son passage à la RATP. Jean Castex redynamisera-t-il notre entreprise ? Nous verrons. Entre l'actuelle et l'ancien Premier ministre, il est cependant à craindre que nous soyons exactement pris en tenailles par le prochain projet de réformes des retraites. »

Benoît BARILLE
UNSA



QUIZ

JOUEZ AVEC JEAN CASTEX

Lors des auditions qui ont précédé sa nomination, notre nouveau PDG s'est présenté en « adepte du dialogue social ». Tant mieux ! Mais il faudra juger sur pièces alors que le dialogue a été négligé et les instances représentatives du personnel souvent malmenées ces dernières années dans l'entreprise. Mais vous-même, connaissez-vous à RATP Infrastructures le fonctionnement de votre CSE, l'instance au cœur de la représentation des salariés ? Pour le PDG et les agents, petit quiz en forme de pense-bête pour finir l'année les idées au clair.

1 Que signifient les initiales CSE ?

- A. Comité Social et Économique
- B. Conseil des Salariés de l'Entreprise
- C. Cabinet de Surveillance d'une (bonne) Éducation

2 Qui préside le CSE RATP Infrastructures ?

- A. Le secrétaire de l'instance
- B. Le directeur du département
- C. Emmanuel Macron

3 Combien notre CSE compte-t-il d'élus ?

- A. 5
- B. 25 titulaires et 25 suppléants
- C. Aucun

4 Qu'est-ce que le bureau du CSE ?

- A. L'équipe qui anime le travail collectif
- B. Un secrétariat administratif
- C. Un petit meuble bien pratique

5 Quand ont été créés les CSE ?

- A. Officiellement en 2017
- B. En 1945
- C. L'année prochaine

6 Le CSE peut-il être directement sollicité par les salariés ?

- A. Oui bien sûr
- B. Non évidemment
- C. Ça dépend de la saison

7 Quelles sont les commissions obligatoires du CSE ?

- A. Aucune n'est obligatoire
- B. La CSSCT et les commissions Économie, Formation et Égalité professionnelle
- C. Les œufs, la farine et le lait

8 Que signifient les initiales CSSCT ?

- A. Conseil de Sécurité des Salariés et autres Collègues Travailleurs
- B. Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
- C. Personne ne sait

9 À quoi servent les commissions ?

- A. À l'étude des dossiers sur lesquels les élus doivent se prononcer en séance
- B. À interroger les représentants de la direction pour disposer des informations utiles
- C. À regarnir le réfrigérateur

10 À quel rythme se tiennent les séances ?

- A. Une par an sauf les années bissextiles
- B. Une par mois (environ)
- C. Ça dépend de la longueur du film

11 Selon vous, les avis émis par les élus sont ...

- A. Consultatifs
- B. Nécessaires
- C. Utiles



RÉPONSES
1 : A. - 2 : B. [Le président représente la direction, le secrétaire est un élu du personnel] - 3 : B. [50 titulaires et suppléants élus pour 4 ans, seuls 25 siègent en séance] - 4 : A. - 5 : A. [Censés remplacer les CE ou CDEF, CHSCT et DP, les CSE ont été institués par la réforme du Code du travail de 2017 (ordonnances Macron)] Le CSE de notre département a été installé dès décembre 2018] - 6 : A. [Le CSE permet l'expression individuelle et collective des salariés] - 7 : B. [Selon les besoins, des commissions facultatives sont créées, telles qu'actuellement la commission Nouvelles technologies] - 8 : B. [La CSSCT défend et promeut la santé, la sécurité et de bonnes conditions de travail] - 9 : A. et B. [Des séances dites « extraordinaires » peuvent être convoquées] - 10 : A. et B. [Motivés et éclairés par l'information que la direction doit fournir, les avis notifiés officiellement la position des représentants du personnel. Bien que nécessaires, ils restent cependant consultatifs.]
Si vous avez une majorité de réponses C, tout ce qu'on peut dire c'est qu'il y a du boulot !

LE CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Économique, issu de la réforme du Code du travail (ordonnances Macron de 2017), a succédé aux CDEP, CHSCT et DP. Dans des conditions moins favorables aux représentants du personnel, il a repris les prérogatives des trois précédentes instances.

C'est un lieu d'information et de débat sur les politiques de notre département et de l'entreprise. Les avis émis par le CSE restent cependant consultatifs.

Les élus sont des collègues que vous pouvez par conséquent consulter sur les questions d'organisation, de conditions de travail et de sécurité. Ils sont 50 (titulaires et suppléants), mais seuls 25 siègent en séance. C'est le moment central autour duquel l'activité du CSE s'organise. Le bureau administre le CSE et anime le travail collectif, les commissions se réunissent pour étudier les dossiers et préparer la séance.

ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
DE RATP INFRASTRUCTURES
N°29 - DÉCEMBRE 2022

Directeur de la publication
Éric Turban ;

Comité de rédaction :
Valentin LERENDU,
Céline Cassou, Christian Parot ;

Conception éditoriale
Nicolas Duffour ;

Direction artistique et mise en page
Denis Pichelin ;

Dessins
Tanguy Le Bihan ;

Photos
Tiphaine Lanvin (PhotoSociale)
et les agents eux-mêmes ;

Impression
GRAPHOI2

VOS REPRÉSENTANT·E·S AU CSE RATP INFRASTRUCTURES

LE BUREAU



Éric TURBAN,
secrétaire du CSE
> CGT élu titulaire
(également élu au CSEC)



Céline CASSOU,
secrétaire-adjointe
> CGT élue titulaire



David LECLER,
trésorier
> CGT élu titulaire



Tarris Lawson ANDET-ASSANA,
trésorier-adjoint
> CGT élu titulaire



Christian PAROT,
secrétaire de la Commission
Santé Sécurité et Conditions
de Travail (CSSCT)
> CGT élu titulaire

LES PRÉSIDENT·E·S DE COMMISSION



Céline CASSOU,
présidente de la commission
Économique
> CGT élue titulaire



Maxime DE AGUIAR,
président de la commission
Nouvelles technologies
> CGT élu titulaire



Pascal LAMBERT,
président de la commission
Formation professionnelle
> CGT élu titulaire
(également élu au CSEC)



Laura RUIZ GONZALEZ,
présidente de la commission
Égalité professionnelle
> CGT élue suppléante

Laura RUIZ GONZALEZ,
référénte harcèlement
moral, sexuel, et
agissements sexistes.
laura.ruiz@ratp.fr

LES AUTRES ÉLU·E·S

TITULAIRES

Halim BENGUEDDOUDJ

UNSA

Benjamin BROUCHET

CGT

Frédéric CAPON

CGT

Wady DEBBABI

FO-SUD

Lætitia DEVRIENDT

UNSA

Claude-Myriame DIOMANDE

CGT

Malvina GAVARD

CFE-CGC

Frédéric GRANDO

CFE-CGC

Carole HENRION

CGT

Abdelhakim KHELLAF

CGT

(également élu au CSEC)

Valentin LERENDU

CGT

François MELO DELGADO

UNSA

Jean-René MORVAN

CGT

Farida OMARI

CFE-CGC

Teddy PELLETIER

FO-SUD

Laurent RENAUDIN

CGT

Sylvain ROUSSEL

Sans étiquette

Angel RUZA

CFE-CGC

SUPLÉANT·E·S

Mathieu AH-SAM

FO-SUD

Delphine AMIGUET

CFE-CGC

Jamel AMOUNI

FO-SUD

Imed BARKALLAH

CFE-CGC

André BAZIN

CGT

(également élu au CSEC)

Stéphane BONNENFANT

CGT

Sébastien CHARVIER

UNSA

Romain DESTRIEZ

UNSA

Nacim GAID

CGT

Christophe HARDY

CGT

Fabrice KELLER

CGT

Michel LAMBOLEY

CGT

Stéphane LEFIEF

CGT

Didier LEFORESTIER

CFE-CGC

Sébastien LESGENT

CGT

Jean-Claude MARQUES

UNSA

Marc MURATI

CGT

Frédéric PULGAS

CFE-CGC

Nuno RIBEIRO

CGT

Rudy ROMERO

CGT

Tatiana SAINGRAIN

UNSA

Grégoire SANTINI

CGT

Demba SEMEGA

CGT

LES MEMBRES DE LA CSSCT



Christian PAROT,
secrétaire



Jean-René MORVAN,
secrétaire-adjoint

Benjamin BROUCHET,
Frédéric CAPON,
Sylvain ROUSSEL,
Demba SEMEGA